

N/REF : 8/08/2025 15H02 C:024866 I:33627
V/REF : 49/OSTW/1319816/1379066/0663/
V/Email reçu le Vendredi 08/08/2025 à 15H02

**ORALIA
FAURE IMMOBILIER
1, RUE LESDIGUIERES
CS 20041
38031 GRENOBLE CEDEX 1**

IMMEUBLE : 2 ACHARD
2 PLACE JEAN ACHARD
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 10 Septembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 2 PLACE JEAN ACHARD - GRENOBLE -
(PROPRIÉTAIRE NON-OCCUPANT SCI TIJU - GÉRÉ PAR
NAHMIAS IMMOBILIER 04 76 47 35 00) - LOCATAIRE MR DESCROIX 0781597368
MERCI DE LES CONTACTER POUR EFFECTUER UN PASSAGE CAMÉRA.
VOIR API SI BESOIN (04 38 700 710).

MOTIF : INTERVENIR POUR FUITE DANS LES CAVES : LA RECHERCHE DE FUITE RÉALISÉE PAR
API RÉVÈLE QUE LE COLORANT VERSÉ DANS LES ÉCOULEMENTS DU WC ET DE
DE L'ÉVIER DU LOCAL GRAND MAMA RESSORT DANS LES CAVES
(PROPRIÉTAIRE NON-OCCUPANT SCI TIJU - GÉRÉ PAR
NAHMIAS IMMOBILIER 04 76 47 35 00)
MERCI DE LES CONTACTER POUR EFFECTUER UN PASSAGE CAMÉRA.
VOIR API SI BESOIN (04 38 700 710)

Donneur d'ordre : Mme J GAILLARD

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 18/08/2025 A 09H45
INTERVENTION DEPUIS LES CAVES
RECHERCHE ET REPERAGE DES ACCES AUX COLONNES EN PASSANT PAR LES CAVES

PREVOIR UN ACCES A PARTIR DU COMMERCE GRAND MAMA

LE 10/09/2025 A 08H30
PRESENCE DANS LA COUR D UNE ANCIENNE FOSSE SEPTIQUE QUI A ETE
NEUTRALISEE
PRESENCE D EAUX CLAIRES DANS LA FOSSE
SUSPICION DE NAPPE PHREATIQUE
LE TECHNICIEN API DOIT REPASSER POUR INJECTER DE LA FLUORESCINE DANS LA
FOSSE
LA SOCIETE NOUS RECONTACTE POUR VIDANGER SI BESOIN

AB LCOMPTER Email envoyé le 10/09/25 à 10H39 Mme J GAILLARD

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff déplacement sans intervention	1	54,62	54,62
1,00	Ff déplacement sans intervention	3	54,62	54,62
TOTAL H.T.				109,24
T.V.A. a 10,00%				10,92
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>120,16</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Août 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN